



Réouverture des établissements scolaires le 11 mai : une annonce irresponsable !

Communiqué de l'UD FO de Loire-Atlantique Avec les syndicats de l'enseignement et du groupement départemental (branche territoriale) Force Ouvrière

16 avril 2020

Lors de son allocution télévisée, le président de la République a déclaré : « À partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées ». Dans le même temps, celui-ci a annoncé que les lieux recevant du public (cafés, restaurants, hôtels, cinémas...) resteront fermés, y compris les universités.

Les intentions du chef de l'Etat sont claires, à défaut d'être clairement affichées : il s'agit de généraliser la reprise du travail des salariés ayant des enfants, au détriment de leur propre santé. Il s'agit de transformer l'Education nationale en « garderie nationale », sans garantir les moyens de protection nécessaires ni aux personnels de l'Education nationale – enseignants et non enseignants – ni aux personnels territoriaux qui interviennent dans les établissements scolaires, ni aux élèves.

A l'heure où l'incurie gouvernementale contraint une grande partie de la population à respecter un strict confinement, la décision d'Emmanuel Macron de rouvrir les crèches et les établissements scolaires à partir du 11 mai est irresponsable et dangereuse. L'Ordre des médecins dénonce dans ce choix « un manque absolu de logique ».

Pour Force Ouvrière, il existe des préalables à toute reprise d'activité :

- ❖ **La mise en place du dépistage** généralisé pour tous les personnels, comme pour les enfants ;
- ❖ **La mise à disposition des moyens de protection** à hauteur des besoins (masques FFP2, gel hydroalcoolique, gants...), y compris pour permettre la désinfection totale des locaux.

Aucune réponse satisfaisante n'a été apportée par Emmanuel Macron sur ces points. Sur les masques ? Rien de précis. Sur le dépistage ? Le président de la République l'a limité aux seules personnes présentant des symptômes... alors que nombre d'enfants sont des porteurs asymptomatiques du virus. Dans ces conditions, la réouverture des crèches et des établissements scolaires ne peut être qu'un facteur évident d'aggravation de l'épidémie, avec toutes ses conséquences tragiques.

Est-il nécessaire de rappeler que, du fait des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs depuis près de quarante ans, il manque aujourd'hui de tout, en premier lieu dans les hôpitaux, les établissements de soins et les EHPAD ?

Est-il nécessaire de rappeler que les enseignants et les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) qui se sont portés volontaires à l'accueil des enfants de soignants et d'autres professions ont été envoyés en « deuxième ligne » sans le matériel de protection nécessaire ?

Au lendemain du discours présidentiel, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, a indiqué que le processus de réouverture des établissements scolaires serait connu d'ici deux semaines. Parmi les « pistes » qu'il a pu évoquer, rien n'est de nature à rassurer les personnels. Face à la tentation d'un « bricolage » ministériel, Force Ouvrière sera particulièrement attentive et continuera de prendre toutes ses responsabilités pour préserver les garanties statutaires et la santé des personnels.

La crise sanitaire démontre chaque jour la nécessité de renforcer les services publics, Force Ouvrière réaffirme ses revendications d'annulation des suppressions de postes et de création des postes statutaires à hauteur des besoins.